

Année 2025-2026, à partir du 1^{er} septembre 2025

Messes du dimanche - doyenné Tours Centre

Messes anticipées du samedi soir :

18h : Sainte-Famille, Sainte-Anne

18h30 : Sainte-Jeanne-d'Arc (à partir du 11 octobre), Saint-Pierre-Ville, La Ville aux Dames (sauf dernier samedi du mois)

Messes du dimanche :

8h30 : Oratoire de la Sainte-Face

9h30 : basilique Saint-Martin (Missel de Saint Paul VI en latin-français), Saint-Etienne (à partir du 12 octobre), Saint-François-de-Paule

10h : Sacré-Cœur, Saint-Paul-du-Sanitas

10h30 : Notre-Dame-la-Riche, Notre-Dame-de-la-Médaille (sauf 1^{er} dimanche du mois), Saint-Genouph (le 1^{er} dimanche des mois impairs), Berthenay (le 1^{er} dimanche des mois pairs), Notre-Dame-de-l'Assomption (le 1^{er} dimanche du mois)

11h : basilique Saint-Martin, cathédrale Saint-Gatien, Saint-François-de-Paule, Sainte-Jeanne-d'Arc (à partir du 12 octobre)

18h30 : Cathédrale Saint-Gatien

19h : Saint -Etienne



Messes de semaine dans le centre-ville de Tours

7h15 : Notre-Dame-la-Riche, du mardi au vendredi.

8h30 : St-Paul-du-Sanitas le lundi, mardi, vendredi et samedi. ND-de-la-Médaille le mercredi. Ste-Famille le jeudi.

9h : St-François-de-Paule le vendredi.

9h30 : Notre-Dame-la-Riche le samedi.

11h : basilique Saint-Martin, du lundi au samedi.

11h30 : Sainte-Anne-la-Riche, le vendredi. Ste-Thérèse le samedi.

12h15 : Oratoire de la Sainte-Face, du lundi au samedi.

18h30 : Ste-Thérèse le mardi, St-François-de-Paule les mercredi et jeudi.

19h : Saint-Etienne, du lundi au vendredi.

Permanences de confessions :

16h à 18h du mardi au samedi à la basilique Saint-Martin

18h à 18h45 du lundi au jeudi à Saint-Etienne

9h45 à 11h45 le samedi à l'oratoire de la Sainte-Face